

Club Experts Bordeaux

Publié le : 22/10/2018

Auteur : Olifan Group

Jeudi 4 octobre, **Elodie Humbert, Alexandra Roiret, Nicolas James et Christophe Coquillas** ont maintenu en haleine les participants au 10^{ème} club expert Bordelais dans la galerie d'art au centre Culturel de Bernard Magrez à [Bordeaux](#).

Le prélèvement à la source et le CIMR ont été brillamment expliqués, commentés et challengés par **Alexandra et Elodie** – duo pertinent et pétillant. Un sujet particulier a été débattu, celui sur le traitement de l'article 62 au titre des rémunérations pour l'année « blanche » : règle du plafonnement sur les 3 dernières années ou pas ?? Florent Belon dans une prochaine news vous livrera son analyse.

Nicolas James, quant à lui, a raconté l'ascension de **Olifan Immo 18 et la création d'un OPCI professionnel** ; conscient de la nécessité d'offrir une alternative d'investissement aux clients Olifan Group, ce véhicule d'investissement immobilier offre la possibilité d'investir aux côtés d'institutionnels de renom, grâce aux expertises et larges domaines d'intervention du pôle immobilier d'Olifan Group.

Christophe Coquillas, toujours dans un souci de diversification d'investissement, a commenté la situation actuelle de la valorisation des différentes classes d'actifs financier. De ce fait la création d'un produit structuré sur mesure pour les clients d'Olifan Group a vu le jour afin de réduire le risque encouru sans se priver d'un potentiel de gain satisfaisant et dégager un rendement cohérent, y compris en phase de marchés baissiers. Ainsi, **Performance Europe Janvier 2019** indexé à l'indice Euro Stoxx 50 versera un coupon annuel de 2% si, à la date de constatation annuelle, l'indice n'a pas baissé de plus de 20% par rapport à son niveau initial + Un gain fixe de

5,50% par année écoulée depuis l'origine si, à la date de constatation annuelle, l'indice est supérieur ou égal à son niveau initial (le produit est alors clôturé par anticipation) + Un remboursement du capital au terme de la durée maximale (10 ans) si l'indice n'a pas baissé de plus de 40% par rapport à sa valeur initiale.

Rdv début janvier pour un Club Experts dédié à notre expertise immobilière.